



AUVERGNE THERMALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Royat, le 9 Janvier 2012

LE THERMALISME EN AUVERGNE SE PORTE BIEN

Le thermalisme en Auvergne, en France et en Europe connaît actuellement un véritable regain d'intérêt.

En Auvergne, la saison 2011 a été bonne. Les efforts de longue date des mairies et des établissements thermaux ont ainsi été récompensés. Ils portent chaque année sur l'amélioration de l'offre, la qualité des soins pour un meilleur confort des curistes et une exigence sanitaire des établissements thermaux constante.

La médecine thermique reconnue

A l'échelle nationale, grâce aux bons résultats des études démontrant le Service Médical Rendu par le Thermalisme menées par l'AFRETh, la crédibilité de la médecine thermique se renforce de plus en plus.

Aujourd'hui un nouveau défi attend le thermalisme, celui de l'éducation thérapeutique à la santé. En effet, les stations thermales ont un rôle à jouer en accompagnant leurs patients par des actions de prévention et d'éducation.

Au niveau européen aussi les choses bougent. Le Parlement européen vient de reconnaître que le thermalisme est une activité porteuse d'avenir pour l'Europe.

Trois semaines de soins pour un traitement global

Traitement médical naturel, la cure thermique offre une prise en charge globale. La thérapeutique thermique fait partie des médecines complémentaires. Elle est prescrite, le plus souvent, en complément des traitements classiques. Ainsi le thermalisme se révèle efficace face aux maladies chroniques, articulaires, dermatologiques, respiratoires, métaboliques ...

Trois semaines sont nécessaires pour bénéficier pleinement des effets du traitement dont les soins thermaux (bains, douches, massages...) en constituent l'essentiel. De plus, les consultations avec les médecins de cure participent à la sensibilisation et la prévention pour permettre au curiste d'apprendre à mieux vivre avec sa maladie.

Des séjours santé et des cures libres adaptés

Les stations de l'Auvergne Thermale proposent aussi une offre de cures libres qui peuvent s'adapter en fonction de l'état de santé de la personne et du temps dont elle dispose. Ces cures libres ne font pas l'objet d'une prise en charge par l'Assurance Maladie mais elles sont encadrées médicalement et correspondent aux différentes orientations thérapeutiques pour lesquelles chaque station thermique est agréée. De nombreuses propositions sont faites par les établissements thermaux de l'Auvergne Thermale sur des durées variables de 6, 9 ou 12 jours.

Dans la majorité des stations sont proposés des séjours santé comprenant les soins dispensés par l'établissement thermal forfaitisés avec l'hébergement en hôtel.

L'Auvergne Thermale se mobilise pour le Salon Les Thermalies

Du jeudi 19 au dimanche 22 janvier 2012 au Carrousel du Louvre, 99 rue de Rivoli à Paris, se déroule la 30ème édition du salon des Thermalies qui est LE salon annuel de référence du Thermalisme.

L'Auvergne Thermale est présente sur ce salon avec un stand de plus de 130m² et fait bénéficier à ses visiteurs d'une "offre spéciale Thermalies". Le principe est simple. Pour ceux qui se rendent sur le stand de l'Auvergne Thermale, ils pourront bénéficier d'une réduction de 10% sur une grande sélection de séjours. Pour cela, il suffit de récupérer le CODE PROMO sur le stand de l'Auvergne Thermale pour pouvoir pré-réserver son séjour sur le site internet www.auvergne-thermale.com et cela jusqu'au 22 février 2012.

Plus de renseignements :

AFRETh : Association Française pour la Recherche Thermale - www.afreth.org

Salon des Thermalies : www.thermalies.com

Auvergne Thermale : www.auvergne-thermale.com

CONTACTS PRESSE Auvergne Thermale

Marion Vansingle – Chargée des Relations Presse
Tél. : 04 73 34 70 71 – m.vansingle@borvo.com

Pierre Jal – Directeur de la Communication
Tél. : 04 73 34 72 80 – p.jal@borvo.com

Auvergne Thermale - 8 avenue Anatole France – 63130 ROYAT
Tél. : 04 73 34 72 80 – fax : 04 73 35 74 02 – info@borvo.com